

FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0692336P
Type établissement : COLLEGE
Nom établissement : HENRI BARBUSSE
Adresse : 10, Avenue Henri Barbusse BP 2
Commune : 69511 – VAULX EN VELIN CEDEX

Tél : 04/78/82/14/83
Mail : ce.0692336P@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Inauguré en 1972, le collège Barbusse est situé à Vaulx-en-Velin, commune du Grand Lyon. Il accueille actuellement plus de 650 élèves dont 61 en SEGPA, 18 en UPE2A et 13 en ULIS. Le collège a été restructuré et a réintégré ses locaux rénovés à la rentrée 2013.

On note peu d'évolution de la sociologie de la population scolaire (plus de 70% des élèves sont issus des Professions et Catégories Sociales défavorisées (Ce pourcentage représente encore plus du double de la part des PCS défavorisées dans le département du Rhône ou l'Académie)

Après une progression sur 10 années, les résultats au DNB et au CFG sont bons.

Les résultats au DNB se traduisent maintenant par une augmentation du taux de passage de 3e en 2nde générale et technologique.

Il est à noter que la stabilité des équipes joue un rôle majeur de cohésion et permet la mise en place de règles et de valeurs partagées par l'ensemble de la communauté éducative dont la bienveillance et l'exigence.

Très marqué par l'inscription en éducation prioritaire depuis de nombreuses années, l'engagement et le dynamisme des équipes se révèlent dans les nombreux projets qui sont conduits et dans le cadre de la réforme du collège et du réseau REP+. La pédagogie est au cœur de la réflexion de l'ensemble des enseignants.

Les actions conduites dans le collège dans le cadre du projet d'établissement :

- Classes CHAM (51 élèves sur 4 niveaux)
- Organisation du travail par groupes de besoins en mathématiques et en français en 6ème :
- Section sportive athlétisme ; options sportives Futsal féminin
- DRI : dispositif de relais interne (sessions de 6 semaines de remobilisation des élèves en petit groupe)

Missions spécifiques et compétences requises :

Le projet d'établissement qui a été retravaillé au cours de l'année 2012/2013 est actuellement en cours d'évaluation. Un nouveau projet d'établissement entrera en vigueur à la rentrée 2018. Les quatre axes en sont :

Axe 1 : Construire l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages

Axe 2 : Développer l'estime de soi, l'esprit de curiosité et le sens critique par l'ouverture culturelle

Axe 3 : Créer du lien entre les différents acteurs du collège

Axe 4 : Développer une politique de santé, de sécurité, de citoyenneté des élèves et des personnels

Ainsi, pourront être attribuées au titulaire du poste les fonctions et les missions suivantes :

Intervenir dans : Projets spécifiques de classe, SEGPA, Dispositif relais interne, dispositifs d'aide et de soutien.